



Décor de rues 2019 - Atelier des Passages

VOIRIE – RESEAUX...

DIVERS VOIRIE-RÉSEAUX...

• **Projet de zone d'habitation des Ecotais 3** : une nouvelle réunion du Comité de Pilotage avec les commissions Urbanisme et Voirie s'est déroulée le mardi 2 juillet en mairie, pour la validation des choix de la Commune après le correctif issu de la réunion du 13 juin. Le prix de revient ht au m², sans les honoraires et dépenses annexes (travaux seuls), s'élevait à la date du 13 juin à 64,39 euros ht / m².

• **Aménagement de la place de la Noue** : Un devis des Ets TALON pour la remise en état des garde-corps de l'école a été accepté ... 1 708,20 euros ttc.

Un devis complémentaire pour 16 potelets a été demandé à EIF-FAGE MIGNE TP ... 4 560,38 euros ttc.

Appel d'offres pour le lot 3 – Espaces verts - Mobilier : il a été lancé le 12 Août dernier, la date limite de remise des offres étant fixée au 16 Septembre 2019. Le marché a été attribué à l'entreprise SARL BROSSEAU Paysagiste de Boufféré ... montant

ferme 32 639,40 euros ttc + prestation supplémentaire éventuelle (PSE) 2 765,98 euros ttc, pour une réalisation des travaux dans la fouillée. L'estimatif révisé pour ce lot était de 53 196 euros ttc plus 2 958 euros ttc relatifs à la PSE « table de pique-nique » (62 358 euros ttc initialement pour le lot / Estimation de Mme MOU-NERON/ Cbt Côté Paysage).



AVANT



APRÈS

• **Levé topo des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales par le bureau d'études DCI Environnement** : pour rappel, la Commune fait réaliser un levé topographique de ses réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, par ce bureau d'étude retenu au sein du groupement communautaire pour ces prestations, afin d'intégrer au cadastre informatisé un plan numérique détaillé de ces canalisations. L'entreprise a effectué ses relevés sur le terrain en Août et Septembre 2019, pour une remise des plans de récolement numériques en début d'année 2020.

Un premier bon de commande a été signé pour la réalisation de ces prestations : 11 766 euros ttc.

• **Centre de transfert des déchets de Ste Anne (/ TRIVALIS) et aménagement du carrefour** : une nouvelle rencontre s'est déroulée le 19 Juin dernier en mairie, avec TRIVALIS et les représentants de la Communauté de Communes. Les négociations foncières ayant abouti, un projet remanié sera présenté ultérieurement, avec une question en suspens, à savoir l'emprise finale de l'aménagement du carrefour.

• **Antenne-relais ORANGE** : la Sté SNEF a envoyé pour le compte de l'opérateur un dossier d'informations concernant le nouveau projet de relais ORANGE 4G, prévu en ZA de Ste Anne, sur la propriété des Ets Damien BOLTEAU. La demande d'autorisation d'urbanisme a été déposée, et validée depuis. Planning indicatif : démarrage des travaux en fin d'année 2019, fin des travaux en Mars 2020, mise en service en Juin-Juillet 2020.

• **La DD TM85 a pris un arrêté instituant des réserves temporaires (pour 5 ans) de pêche sur les lacs de retenues des barrages vendéens, dont celui de la Bultière** (limites : en amont, ligne de bouée proche du barrage, et en aval, à 150 m de la passerelle).

• **Le Préfet a pris un arrêté instituant une réserve de chasse et de faune sauvage** sur les propriétés départementales du lac de la Bultière (4 communes, environ 97 ha), pour 5 ans





BATIMENTS

> SALLE DE SPORTS ET AMENAGEMENT D'UN ACCUEIL JEUNES

AVENANTS AUX CONTRATS DE MO ET D'AMO - HONORAIRES

Comme évoqué lors de la validation de l'avant projet définitif (APD) du projet de restructuration extension de la salle de sports et de l'aménagement d'un accueil jeunes en juin dernier, le montant estimatif des travaux a été revu à la hausse (1 383 450 euros ht). Les honoraires de l'architecte et de l'assistant à Maîtrise d'Ouvrage devant être révisés au stade de l'APD, l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée a proposé au Conseil pour validation :

- un avenant au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée) signé en Juillet 2018, faisant passer les honoraires dus de 50 821 euros ht à 58 272,17 euros ht,
- un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre (Cabinet d'architecture Luc ROBIN) signé le 7 Janvier 2019, faisant évoluer les honoraires de 96 000 euros ht à 110 674 euros ht.

Les élus ont avalisé ces modifications aux contrats passés avec le maître d'œuvre et l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

DIVERS

- **Choix des couleurs** : le gris a été retenu pour le dossier de demande de permis de construire, qui a été déposé en Juillet. Dans ce cadre, l'architecte va présenter un projet d'aménagement du parking qui lui est réclamé par le service instructeur.
- **Subvention** : la Préfecture a notifié son concours financier (DSIL au lieu de la DETR) de 300 000 euros comme prévu, pour le projet.

- **Désamiantage du bloc vestiaires** : 3 devis ont été reçus via l'ASCLV, des Ets MTP de Fay l'Abesse (79) ... 19 670 euros ht, d'ADS de la Chaize le Vicomte (85) 14 134,40 euros ht, et des Ets TURPEAU de St Herblain (44) 12 604,49 euros ht (retrai) (rappel estim archi/ ACLSV ... 7 700,000 ... euros ht). La Sté TURPEAU a en plus établi un second devis d'options (retrait isolant ... 4 486,99 euros ttc, et retrait ossature métallique ... 3 350,88 euros ttc), qui a été rejeté.

- **Consultation des Entreprises** : elle devait être lancée semaine 40 pour 3 semaines. La proposition d'attribution des lots sera présentée au Conseil pour validation lors de la réunion du mardi 12 Novembre 2019.

- **Subvention CAF** : cet organisme a notifié l'octroi d'une aide financière (27 600 euros), et d'un prêt sans intérêts amortissable sur 8 ans (41 400 euros), pour l'aménagement de l'accueil jeunes.



> DIVERS BÂTIMENTS

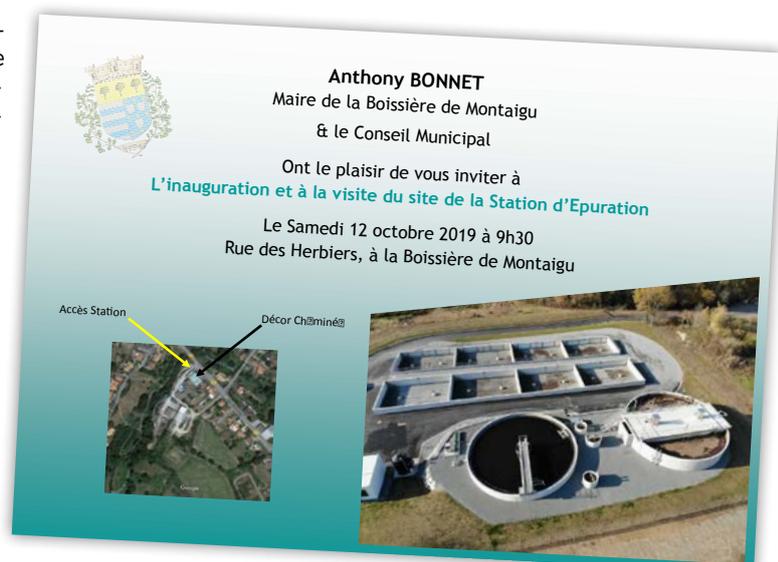
- **Salle polyvalente - Projet de réfection de la couverture-isolation de la salle polyvalente** : la Sté STEELGO a remis un devis pour ces travaux qui avoisine les 120 000 euros ht... Au regard de ce montant qui ne permet pas de travailler sur simple devis, l'assistance de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée a été sollicitée pour dans un premier temps étudier ce qu'il est possible de faire, et peut-être au final envisager un projet de réhabilitation plus large (couverture, bardage...). En attendant, une solution à court terme pour rendre étanche la couverture existante à moindre coût devra être recherchée.

- **Un devis a été reçu d'Eiffage Energie pour la régulation distante du chauffage de la salle polyvalente**. L'entreprise et le service informatique de la Communauté de Communes ont fait savoir que l'automate de Gestion Technique de Chauffage distante était compatible avec le réseau GSM, en remplacement d'une connexion ADSL. Ce devis de 8 334,48 euros ttc a donc été accepté.

- **Club-house - anciens vestiaires football** (local peinture...) : Groupama a annoncé que l'indemnité totale versée pour les travaux suite à l'incendie serait de 13 460,51 euros ttc payable en deux fois (pour une évaluation des dommages chiffrée à 17 377,92 euros ttc). Un premier acompte de 5 996,06 euros a été réglé.

- **Bibliothèque** : la Sté RAVELEAU de CHAVAGNES EN PAILLERS est intervenue en Juillet dernier sur la couverture en ardoises de la bibliothèque (problème de fuite EP...). Facture (/ rplçt d'environ 40 ardoises)... 446,40 euros ttc. L'entreprise a appelé l'attention de la Commune sur l'état de la zinguerie et des dalles qui nécessiteraient sans doute d'être remises en état (devis demandé).

- **Eglise** : les Ets LUSSAULT ont réalisés la mise aux normes du paratonnerre... Coût... 2 801,24 euros ttc.



FEADER - SUBVENTIONS EUROPEENNES – CONVENTIONS ATTRIBUTIVES D'AIDES – RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET CONSTRUCTION DE COMMERCES

Le Pays du Bocage Vendéen qui assiste la Commune pour les dossiers de demandes de subventions européennes a fait savoir que suite au comité de programmation du Groupement d'Action Locale Leader en date du 26 Juin dernier, et suivant les avis juridiques de la Région des Pays de la Loire :

- une subvention européenne FEADER de 30 000 euros (conforme aux prévisions) avait été attribuée à la Commune pour la construction des Commerces,
- une subventions européenne FEADER de 28 301,30 euros (*) avait été attribuée à la Commune pour les travaux de rénovation énergétiques de la mairie.

Des conventions attributives devaient être passées le 10 Septembre entre la Commune et la Région pour ces aides financières, mais la Région des Pays de la Loire qui instruit les dossiers n'a pas été en mesure de les communiquer ... Elles seront donc validées à une date ultérieure.

(*) au lieu de 59 000 euros prévus initialement, la Région estimant désormais que les autres concours financiers octroyés pour l'ensemble du programme de travaux (DETR, SYDEV CC TMR ...) financent également la rénovation énergétique, dans des proportions qui restent « obscures »..., ce qui évidemment amène à un dépassement des dépenses relatives à ces travaux spécifiques, et à une limitation du concours européen.

DIVERS FINANCES...

• **Fonds de Péréquation des Taxes Additionnelles aux Droits de Mutations** : le versement de cette année au titre de 2018, sera de 71 167 euros (49 105 euros en 2018 pour l'année 2017 et 30 000 euros inscrits au BP 2019). **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** : la Préfecture a notifié à la Communauté de Communes le montant de la **dotation globale 2019**, les parts intercommunale et communale étant au total de 1 246 651 euros, dont 496 742 euros pour la part intercommunale, et 749 909 euros pour la part revenant directement aux Communes. A ce dernier titre, et sur la base du système de répartition de droit commun, la BOISSIERE disposerait de 38 910 euros (30 000 euros prévus au BP 2019). Quant à la part intercommunale (il y a par ailleurs déjà un peu plus de 12 000 euros non perçus au titre de 2018), une réflexion est en cours pour mettre en place une répartition plus solidaire. Solde global des attributions de dotations, au regard des prévisions du budget primitif 2019 ... + 88 297 euros.

• **Information de la Trésorerie** : « Dans le cadre du nouveau réseau de proximité des finances publiques, le projet de la direction des finances publiques soumis à concertation pendant 4 mois, prévoit la suppression du Centre des finances de Montaigu au plus tard le 31/12/2022 ». L'ACP propose aux Maires de manifester leur opposition via une pétition en ligne.

DELEGATION A M. LE MAIRE - EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUITE A LA VALIDATION DU PLUI

La Communauté de Communes Terres de MONTAIGU-ROCHESERVIERE a validé en juin dernier le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, tout en déléguant parallèlement aux Communes, l'exercice du Droit de Prémption Urbain sur les zones urbaines et les zones d'urbanisation futures de leurs territoires respectifs, à l'exception des zones à vocation économique et touristique. Le Conseil étant habilité à déléguer ce droit au Maire, comme cela était le cas pour le Plan Local d'Urbanisme Communal, il renouvelle cette délégation pour la fin du mandat.

DIVERS

- **La Sté FUNERAL CONCEPT** installée rue des HERBIERS a cessé toute activité à la BOISSIERE depuis quelques semaines...
- **Elections Municipales 2020** : le décret de convocation des électeurs a été publié 1er tour le Dimanche 15 Mars 2020, et éventuel 2ème tour le Dimanche 22 Mars 2020.
- **Personnel communal** : La commune avait sollicité REEL et le service « Missions Temporaires » du Centre de Gestion, pour rechercher un agent susceptible d'épauler l'équipe en place, au moins jusqu'à la fin de l'année. Sur les deux personnes proposées, Monsieur Quentin MICHAUD de la GUYONNIERE a été retenu à partir du lundi 30 Septembre 2019, pour occuper un poste en CDD, dans un premier temps jusqu'au 31 Décembre 2019.

En bref...

LA COMMUNE DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU

**RECHERCHE UN AGENT
POUR ASSURER LE REMPLACEMENT (*)
DE L'AGENT TITULAIRE A L'AGENCE POSTALE**

PROFIL DE L'EMPLOI

ADJOINT ADMINISTRATIF
POSTE A MI-TEMPS (17,50 heures)
DUREE DES REMPLACEMENTS :
5 SEMAINES PAR AN AU MINIMUM

Pour tous renseignements supplémentaires,
contacter le secrétariat de mairie au
3 rue de Cholet à la BOISSIERE DE MONTAIGU
02 51 41 61 08 - buxia@boissieredemontaigu.fr

(*) à partir de Décembre 2019,
pour les congés d'hiver.

INFORMATIONS SENIORS

• Pour l'année 2020, avec le partenariat de la Communauté de Communes Montaigu – Rocheservière, il sera mis en place des formations tablettes numériques et sécurité routière.

Nous vous tiendrons informés début 2020.

N'oubliez pas les ateliers prévention chutes et inscrivez-vous dès que possible.

Échange, Discussions en groupe

Thème :
« La Prévention des chutes »

En partenariat avec les adjoints aux affaires sociales des communes :
La Bernardière - Cugand
La Bruffière – Treize-Septiers
La Boissière de Montaigu

2 Ateliers gratuits (2x 2 heures)

Accessibles à partir de **60 ans !**

Animés par des rééducateurs de la Chimotaie - Cugand

Sur inscription * au **02 51 45 66 00**

* (Inscriptions limitées à 15 personnes)



- Les habitudes de vie
- Les facteurs de risque de chutes
- L'activité physique
- L'aménagement de l'environnement



Les premières semaines de chaque mois

Les mardis et vendredis de Novembre 2019 à Février 2020

Cugand, La Chimotaie, salle de spectacle, 1^{er} étage, **mardi 5/11 et vendredi 8/11** de 9h15 à 11h15
La Boissière de Montaigu, Oxalis, 10 rue des jardins, **mardi 3/12 et vendredi 6/12** de 9h15 à 11h15
La Bruffière, salle Bellevue, 4 impasse Joseph Guitton, **mardi 7/1 et vendredi 10/1** de 9h15 à 11h15
Treize-Septiers, Résidence du bois de l'île, 12 bis rue de la sainte famille, **mardi 4/2 et vendredi 7/2** de 9h15 à 11h15 (salle camélia).



Ma belle-sœur habite Montaigu ! Bien évidemment elle peut s'inscrire !

Ma fille veut que je m'informe ! Oui, et elle peut aussi venir avec vous aux ateliers !

J'habite Treize-Septiers, je suis disponible seulement en Novembre. Pas de souci pour une inscription sur Cugand !

N'hésitez pas à prendre contact avec les transports solidaires de votre commune pour venir à plusieurs !



La Chimotaie



Conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie de la Vendée



Communiqué de presse

Mardi 25 juin 2019

Un programme ambitieux pour l'habitat sur Terres de Montaigu

Lors du conseil communautaire de Terres de Montaigu, le mardi 25 juin, les élus ont arrêté le Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH est un programme qui exprime et détaille l'ambition portée sur l'enjeux de l'habitat sur le territoire.

Une vision et une trajectoire partagée sur le logement sont nécessaires pour l'avenir de Terres de Montaigu. D'abord pour combler les manques dans l'offre actuelle de logements sur le territoire, notamment en terme de locatif. Ensuite, pour renouveler l'offre existante composée à 35% de logements construits avant 1975, dans un souci particulier concernant la rénovation des habitations afin de limiter leur consommation énergétique. Enfin pour anticiper les changements liés au développement économique du territoire, à la croissance démographique et aux nouvelles manières de bâtir la ville. La construction de logements dans les communes ne peut se faire en consommant aveuglément des espaces naturels, des terres agricoles ou en construisant des immeubles qui viendraient défigurer les modèles urbains du territoire. Pour loger plus de 55 000 personnes qui habiteront Terres de Montaigu à partir 2024, 2 610 nouveaux logements doivent être construits dans les 6 prochaines années, soit 435 logements par an.

Un programme ambitieux approuvé avant la fin de l'année

Cela ne s'improvise pas. C'est la raison pour laquelle Terres de Montaigu veut un Plan Local de l'Habitat et :

- Développer une offre locative nouvelle et diversifiée
- Soutenir la rénovation du parc privé (*notamment la rénovation énergétique*)
- Accompagner l'accession à la propriété
- Maîtriser le foncier
- Accompagner les populations spécifiques
- Suivre et animer le Programme Local de l'Habitat (*notamment avec l'ouverture d'un guichet habitant qui sera la porte d'entrée pour renseigner les habitants sur les règles, les aides, etc. et accompagner particuliers, les bailleurs dans leurs projets.*)

Il sera transmis pour avis à l'État et sera présenté en décembre pour approbation définitive.

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU-VENDEE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

**TERRES DE
MONTAIGU**

> DIVERS INTERCOMMUNALITÉ ...

• **Fourrière intercommunale** : la Sté Antoine BEAUFOR a été retenue pour assurer à partir du 1er juillet 2019 les prestations liées à la fourrière. La gestion administrative est transférée du service patrimoine à la Police Intercommunale (prestations : gardiennage (chiens-chats), capture, recherche des propriétaires et restitution, transfert vers la SPA pour les animaux non identifiés). Tarifs : Capture-transport ... 50 euros, prise en charge (rech. propriétaires...) : 15 euros, frais de garde ... 10 euros /j, autres frais (identification par puce ou tatouage) ... 55 euros.

• **Service intercommunal Relais Assistantes Maternelles (RAM)** : des rendez-vous ont eu lieu cet été pour la mise en place de ce service itinérant qui doit démarrer en Janvier 2020 (infos, orientation des familles et ASMAT, animation et professionna-

lisation des ASMAT...). Objectifs... Assistantes Maternelles... Informations - Permanences - Animations - Rencontres régulières avec les ASMAT au centre périscolaire et de loisirs - Salle d'accueil des petits Parents et ASMAT ... Informations - Sur rendez-vousBureau des permanences de la mairieRendez-vous à prendre en ligne via le site internet, ou via le secrétariat de mairie (animations pour les ASMAT en matinée tous les 15 jours hors vacances scolaires, infos aux familles ou aux ASMAT en mairie, bureau des permanences un am toutes les semaines, arrivées des 4-5 agents à TP début Novembre 2019, réunion d'infos, communication).

• **Police municipale Terres de MONTAIGU** : elle fait actuellement un recensement des besoins en vidéoprotection formulés par les Communes membres, qui pourrait déboucher pour les collectivités intéressées, sur un équipement de certains secteurs, dans le cadre d'un groupement de commandes.



LES ECURIES DE LA GRANGE D'ASSON

Les Ecuries de la Grange d'Asson
 La Grange d'Asson
 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU
 Tél : 06 19 72 05 12
 Mail : lagrangedasson@gmail.com



Aurélié BAUSMAYER et Nicolas NEGADI se sont installés à la Grange d'Asson, proche du château, en mars dernier.

Désireux de partager et de transmettre leur passion du cheval, ils vous proposent plusieurs ateliers, parmi lesquels le « Pony Académie » qui permet aux plus jeunes de recevoir un enseignement complet sur la connaissance de l'animal avec la préparation du poney pour des activités telles que le poney polo, poney spectacle, chevalerie, monte en amazone...

Pour les chevaux, ils vous proposent des cours particuliers ou semi-particuliers (3-4 personnes) en portant une attention particulière à la relation du cavalier avec son cheval.

De nombreuses autres activités sont proposées autour du thème du cheval. Venez nombreux les découvrir lors des portes ouvertes du 19 Octobre à partir de 11h00 à la Grange d'Asson.

19 OCT

PORTES OUVERTES

LES ECURIES DE LA GRANGE D'ASSON
85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

A partir de 11 h

Inauguration par M. Le Maire
 Visite de la structure: Poney club, écurie...
 Restauration sur place « Resto Fouaces »
 Animations et initiations en journée

SPECTACLE GRATUIT A 18 H

Avec le soutien de Laurent Jahan
CHEVAUX ET COMEDIES

Infos 06 19 72 05 12 / lagrangedasson@gmail.com / facebook CE la Grange d'Asson

MÉLANIE
COIFFURE VÉGÉTALE À DOMICILE

06 89 17 81 39

MÉLANIE COIFFURE VÉGÉTALE À DOMICILE

Mélanie GIRARDEAU
 507 La Grande Ronde
 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Tél : 06 89 17 81 39
 Mail : melaniecoiffurevegetale@gmail.com

FACEBOOK : Melanie Coiffure Vegetale



Maman de 2 jeunes enfants, et ayant envie de faire connaître les nouvelles tendances du végétal pour la coiffure, Mélanie GIRARDEAU s'est lancée dans l'aventure début septembre en créant « Mélanie coiffure végétale ».

Elle se déplace à domicile, dans un rayon de plus ou moins 15 km autour de la Boissière pour proposer ses différents services :

- Coupe homme/femme/enfant
- Coloration végétale
- Barbe (rasage à l'ancienne d'ici fin octobre)
- Coiffure
- Soins des cheveux

Le but du végétal est de respecter et de garder une qualité de cheveux. Les produits sont des poudres à base de plantes, d'argile et d'huiles essentielles, mélangés à de l'eau déminéralisée.

Deux gammes de produits sont proposées : une 100% végétale et une seconde dite « transitoire » : 90% naturelle ; on retrouve toute une gamme de couleur (du blond, cuivré, ..., brun, au noir).

Ces produits ont l'avantage de pouvoir être utilisés durant la grossesse et après de la chimio. Des soins sont proposés aux personnes atteintes de psoriasis, de chute de cheveux, de pellicules ou de démangeaison.

Mélanie souhaite également conseiller ses clients sur l'utilisation de leurs produits au quotidien et partager des astuces toutes simples pour le bien être.



ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DES BUIS

Découvrir sa commune, son cadre de vie pour mieux ... le respecter !

Voilà le thème choisi par l'équipe enseignante en cette nouvelle année scolaire !

Les élèves ne connaissent parfois pas très bien leur commune, ou tout simplement leur environnement proche. Alors nous allons nous y intéresser en jardinant, en explorant (sorties pour se repérer dans l'espace mais aussi pour exercer notre regard), en développant un « savoir-être » plutôt qu'un « savoir-faire » en observant sans abîmer par exemple. Exercer sa citoyenneté en adoptant une attitude responsable : quel programme !



UNE NOUVELLE ÉQUIPE :

Nous avons le plaisir d'accueillir quatre nouvelles enseignantes au sein de l'école : Marie Cousin qui remplace Véronique Lamy en classe de CE1/CE2, Ophélie Pelé qui remplace Laetitia Lecomte dans la classe de CE2/CM1, Solène Chardonneau qui assure le mi-temps de Anne Beugné en classe de CM1/CM2 et Morgane Sabatini qui assure les mi-temps de Sarah Bossard et Bénédicte Sorin en PS/MS/GS.

220 élèves fréquentent l'établissement, 76 élèves en maternelle et 144 en élémentaire (CP au CM2).

RAPPEL : INSCRIPTIONS

Si votre enfant n'est toujours pas inscrit pour l'année scolaire 2019-2020, pensez à faire les démarches auprès de la cheffe d'établissement (coordonnées ci-dessous).

Une Porte Ouverte sera organisée le samedi 25 janvier 2020 de 10 h 30 à 12 h 00 sur le site des acacias, 7 rue de Clisson pour les nouvelles inscriptions. Vous pourrez à cette occasion visiter les locaux avec les enfants.

LES ENFANTS NÉS EN 2017 ET 2018

Tous les enfants nés en 2017 pourront faire leur rentrée en septembre prochain (2020) si elle n'a pas déjà été faite, quelle que soit leur date de naissance. Les enfants nés en 2018 pourront rejoindre nos effectifs durant l'année scolaire 2020-2021, à partir de deux ans et demi dans la limite des places disponibles. Même si leur entrée effective est lointaine, il est préférable d'inscrire dès à présent les enfants de 2018.

Lors de cette réunion, nous vous présenterons les objectifs de la maternelle, les conditions de rentrée et répondrons à vos questions. Les familles présentes recevront et pourront compléter le dossier d'inscription.

Pascale SENELLE - Directrice de l'Ecole Notre-Dame des Buis
1 Rue Centrale 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU
Tél : 02.51.41.68.15 - <http://ecole-laboissieredemontaigu.fr>



OGEC / APEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous convions à l'Assemblée Générale de l'OGEC et l'APEL qui aura lieu **le Vendredi 4 Octobre**, à 20h Salle des Associations. A l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, élection des nouveaux membres. L'occasion également pour nous de présenter les projets de l'année à venir ; comme le désormais traditionnel spectacle de Noël offert aux enfants.

Cette année c'est la Compagnie « La tête à Toto » avec Laurent Deschamps qui va présenter aux élèves un conte mathématique

co-musical intitulé « **Au bout du conte** ». Ce spectacle humoristique et interactif aura lieu **le Vendredi 20 Décembre** à la Salle Polyvalente sur temps scolaire.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'Apel, il est encore temps ! N'hésitez pas à venir nous en parler ou contactez-nous à l'adresse suivante : apellaboissieredemontaigu@gmail.com.

Comme un puzzle a besoin de chaque pièce, notre Ecole a besoin de chacun ! En espérant vous voir nombreux.



LOTO

Le Samedi 16 novembre 2019 aura lieu le SUPER LOTO organisé par l'OGEC de l'école Notre Dame des Buis.

Cette manifestation qui rassemble enfants et parents permet à chacun d'avoir une chance de gagner un des nombreux lots offerts par les artisans et commerçants de la Boissière et des environs. Il y en a pour tous les goûts : bons d'achats, appareils électroménager, jeux, cadeaux gourmands ou bien-être...

La carte est à 3 euros avec des prix dégressifs pour plus de cartes.

Venez nombreux tenter votre chance !





FOYER RURAL BUXIA MOUV & K'DANSE

A partir du 10 Septembre BUXIA Mouv' vous propose sur votre commune avec notre Coach sportif Jean-Charles JOGUET :

Le mardi :

Gym douce de 10h30 à 11h30

Le Mercredi :

- Cardio Fit (Baïla, STEP/LIA, Jump, Combat, HIIT, circuit training) de 19h à 19h45
- Renforcement musculaire de 19h45 à 20h15
- Fit Zen (Mix de Pilates/Tai-chi/Yoga et étirements) de 20h15 à 21h

Apporter votre tapis de sol - Salle polyvalente (face à la Mairie)

Choisissez votre formule !

- Cardio Fit (45min)
 - ou
 - Cardio Fit + Renfo (1h15)
 - ou
 - Renfo + FitZen (1h15)
 - ou
 - Fitzen (45min)
- et pour les plus courageux Cardio Fit + Renfo + Fitzen (2h)

1er cours d'essai gratuit, n'hésitez pas à venir essayer nos cours !

K&DANSE

Après un magnifique gala de danse qui a clôturé notre saison 2019, il est temps de penser à cette nouvelle rentrée 2019-2020.

La majorité de nos groupes sont complets mais il reste encore des places sur certains groupes, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Depuis le 18 Septembre, K'Danse a débuté les cours le Mercredi de 9h15 à 12h à la salle Polyvalente (face à la Mairie), le Jeudi de 18h à 21h15 au Restaurant scolaire et le Vendredi de 17h45 à 22h au Restaurant scolaire.

Ces changements de salle dureront le temps des travaux de la salle de sports. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez déjà noter la date de notre prochain gala de danse le dimanche 21 Juin.

Pour nous contacter : Mail : fr.kdanse.gym@gmail.com - Tél : 07.70.77.13.44



ECOLE DE MUSIQUE



LE PETIT THEATRE

Les années passent et l'engouement pour le théâtre ne faiblit pas. 11 années déjà, que l'association égaye les soirées de la commune. Une vraie passion qui ne prend pas une ride puisque nous constatons encore une fois une hausse de nos adhérents. Un 8ème atelier a été créé pour répondre à la demande.

Emilie a pris la décision de se séparer des ateliers pour lancer une nouvelle dynamique à Mouchamps. Nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau challenge. Elle garde toutefois la mise en scène de la troupe et nous avons hâte de les voir évoluer en Mars prochain.



Une nouvelle professeure Valérie Lamotte vient compléter l'équipe. Elle prend la direction de 3 ateliers : Ados 2 (4°/3°), Jeunes (Lycéens) et Adultes. Valérie est une professionnelle, habituée de la prise en charge de ces publics. Egalement comédienne, elle met en scène 3 troupes adultes sur le département.

Une nouvelle particularité : certains jeunes lycéens hésitent à s'inscrire car le festival a lieu en Juin, période d'examens. C'est pourquoi nous leurs proposons une inscription partielle (avec un tarif réduit) jusqu'en Mars avec pour mission de présenter un spectacle en 1ère partie de la troupe.

PS : Il n'y aura pas d'autre troupe jeune constituée pendant les vacances scolaires.

Sylvain Rautureau, après une année de découverte, poursuit l'aventure avec 5 ateliers : Eveil (CP/CE1), Enfant 1 (CE2), Enfant 2 (CM1/CM2), Préados (CM2/6°) et Ados 1 (5°).

Si nos ateliers regorgent de futurs talents, il reste de la place dans nos ateliers jeunes et adultes.



Franchir le cap n'est pas toujours évident, souvent l'on se dit « j'aimerais bien », alors pourquoi ne pas essayer, les ateliers adultes et jeunes ouvrent leurs portes et vous proposent 2 séances juste pour voir, pour vous rendre compte.

Valérie, professeure de théâtre professionnel est là pour accompagner en douceur les participants, la première partie de l'année est dédiée à la découverte des bases théâtrales, travail du corps, écoute de soi et des autres, improvisation, voix, respirations...

Dans la seconde partie, le groupe met en jeu ses acquisitions lors de la création d'un spectacle joué lors du festival du petit théâtre le deuxième week-end du mois de Juin.

Chacun avance à son rythme, tout en sachant que le théâtre est avant tout « un jeu et un plaisir ».

Les cours commencent le lundi 23 Septembre et ont lieu à la salle polyvalente.

RÉCAPITULATIF DES ATELIERS :

Eveil	Mercredi	14h à 15h	SYLVAIN
Enfants 2	Mercredi	15h15 à 16h45	SYLVAIN
Ados 1	Mercredi	17h à 18h30	SYLVAIN
Enfants 1	Jeudi	16h45 à 17h45	SYLVAIN
Préados	Jeudi	18h00 à 19h30	SYLVAIN

Ados 2	Lundi	17h00 à 18h30	VALERIE
Jeunes	Lundi	18h45 à 20h15	VALERIE
Adultes	Lundi	20h30 à 22h30	VALERIE

QUELQUES DATES À RETENIR :

• La troupe de l'association rejoue « Le Repas des fauves » de Vahé Katcha au Festival de théâtre amateur de Clisson le Vendredi 18 Octobre 2020 à 20h30 à l'Espace St Jacques.

• La troupe de l'association rejoue « Pacamambo » de Wajdi Mouawad au Festival de théâtre amateur de la Tranche sur Mer le Samedi 2 Novembre 2019 à 20h30 à la Salle des Floralies.

• La troupe présentera sa nouvelle création les weekends du 14 et 22 Mars 2020.

• Le Festival du Petit théâtre aura lieu les 7,8 et 9 Juin 2019.

Si vous souhaitez des renseignements :
le.petit.theatre85@gmail.com ou au 02 51 41 87 07.



COMITE DES FETES

A noter dans vos agendas :

• 12 octobre 2019 : On vous attend pour une soirée déjantée « années 90 ». Déguisement et bonne humeur obligatoire !!

Billetterie disponible au local les vendredis et lundis de 18h30 à 19h30

• 15 novembre 2019 à 20h : Assemblée Générale, salle des asso.



LA BOISSIERE DE MONTAIGU

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

► 19h / Salle Polyvalente ◄

Soirée
ANNÉES 90

animée par Sunnight

Déguisement obligatoire

Nombre de places limité
Permanence pour les réservations
au local du Comité des Fêtes

10€ BUFFET INCLUS

COMITÉ des FÊTES
la BOISSIERE de MONTAIGU



CLUB DE LOISIRS

Nous étions 35 personnes à partir pour visiter la Sardaigne du 10 au 17 mai. La Sardaigne est la 2ème île de la Méditerranée après la Sicile.

L'archipel de la Maddalena a été l'occasion d'admirer de nombreuses criques aux eaux turquoise et transparentes.

Nous avons visité plusieurs sites archéologiques : le tombeau des Géants XIV - XVème siècles av. JC, Nora IXème siècle av. JC, Barumini et son grand complexe « nuragique » remontant à l'âge de bronze. Cagliari la Capitale nous a emmenés sur sa grande place avec sa Cathédrale et son Palais épiscopal.

Alghero avec ses remparts, son port, ses boutiques, nous a réservé la surprise des Grottes de Neptune : 3/4 h de bateau de traversée sur une mer très agitée, mais de très belles grottes ...

Ce n'est qu'un aperçu du voyage qui s'est passé dans une très bonne ambiance.

Déjà le rendez-vous est pris pour 2020 : ce sera le Portugal (mi- mai)

Petit rappel : concours de belote : samedi 5 octobre à 14 h

Reprise des cours de couture : mercredi 4 septembre.

Michelle est à la recherche d'une bénévole pour l'aider le mercredi matin de 10h à 12h pour un groupe de débutantes.



JEET KUNE DO CONCEPT

JEET KUNE DO CONCEPT des PAYS de la LOIRE

Un concept dans lequel chacun d'entre nous peut s'épanouir, adultes ados et enfants, pas de compétitions juste loisirs tout publique sur différents styles puisque nous enseignons et proposons plusieurs techniques de Boxe

Boxe Anglaise, Française ou Tai Boxing & JKD BOXING

Les Arts philippins tel que le Kali Escrima et Panantukan Boxe (self défense)
Les Arts Indonésiens qui exploitent le sol et la pratique des armes.

La BOXE FIT qui reste encore méconnue était une première pour la saison, cette année, nous avons eu un énorme taux de fréquentation en Juin et Juillet de personnes de la commune entre autre des Volleyeuses de la Boissière de Montaigu. BOXE FIT c'est une méthode de remise en forme ultra complète qui mixe des enchaînements de boxe et des exercices de Cross fit comme le Work Out.

Des programmes complets pour tonifier son corps aussi bien cardio musculaire et cardio vasculaire. Un dévouement total. Les séances sont énormément fréquentées par les femmes nous avons un effectif homme très réduit.

Planning pour les lieux et horaires des cours.



Instructeur Fédéral :

Mr BEIGERT Stéphane

Ceinture noire 2ème DAN
Titulaire DIF et CQP

Professeur d'Arts Martiaux
Professionnel et Coach Sportif

Ancien Entraîneur Equipe
d'Intervention Spéciale

Représentant XTMA sous
l'enseignement de Daniel
LONERO

Planning JKD Concept des Pays de la Loire - saison 2019 - 2020	
MONTAIGU (Moio Léonard de Vinci)	
LUNDI	19h30 - 20h30 20h40 - 22h15
	KALI ESCRIMA Section Confirmée MAPHILINDO SILAT / JKD BOXING - PANATUKAN
MARDI	20h15 - 21h15
	BOXE FIT / REMISE EN FORME
MERCREDI	20h - 22h
	JKD BOXING / KALI (débutants) avec Mathieu
MONTAIGU Salle Multi-activités	
SAMEDI	9h30 - 10h30 9h00 - 10h30 10h40 - 12h15
	COURS SECTION ENFANTS (6 - 8 ans) <i>Initiation Boxe Pieds Pointés & Sol</i> COURS SECTION ADOS - Pré ADOS (9 - 13 ans) <i>Initiation Boxe Pieds Pointés & Sol</i> SECTION ADULTES Tout Niveau
<small>JEET KUNE DO CONCEPT des PAYS de la LOIRE 06.37.91.80.67 email associationjkd@yaho.fr site www.jeel-kune-do-concept.fr facebook jeet kune do concept des pays de la loire</small>	

Feux de déchets

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et des déchets verts est **INTERDIT**.



Nuisances sonores

Bien respecter les heures d'utilisation des appareils pouvant causer une gêne sonore (tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses...)

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

[Arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013]

Dépôts sauvages

Nous constatons toujours des dépôts sauvages d'ordures ménagères sur notre commune. Le temps passé pour remettre en état ce qui a été sauvagement déposé est à la charge de la commune, donc payé par l'ensemble des administrés, ce n'est pas acceptable !

Nous en appelons à la responsabilité de chacun.



Déjections canines

La Commune a pris récemment un arrêté municipal réglementant les déjections canines sur le domaine public.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Appel aux bénévoles

La Commission Municipale Animation fait appel aux bonnes volontés pour aider à installer les décorations de Noël.

Faites-vous connaître auprès de la Mairie ! La date, le lieu et l'horaire vous seront communiqués.

Merci beaucoup !

Etat Civil

DU 3^{ème} Trimestre 2019

Bienvenue à

CORVAISIER Ewenn	10 juillet	10, rue des Coquelicots
CHARRIAU Sara	20 juillet	4, rue des Jonquilles
GUIBERT Owen	25 juillet	17 bis, rue de Clisson
BEILVERT Maïwen	6 Août	3, Place de l'Eglise
BRASSELET Lucas	12 Août	La Basse Grange
MOULIN Raphaël	17 Août	8, rue des Bleuets
RICHARD Liam	20 Août	16, la Ronde
MORISSET Noé	6 Septembre	12, Val de la Biroterie

Félicitations à

SOULARD Benjamin & REMIGEREAU Eva	6 Juillet	25, rue de la Pinsonnière
PAHO Cédric & MARBOEUF Elisabeth	3 Août	38, rue de Clisson
DROUAL Aurélien & LARZET Bénédicte	3 Août	30, rue des Herbiers
BILLAUD Medhi & CHAMPAIN Claudie	17 Août	14, Val de la Biroterie
LAMY Yann & BONNEAU Noëlla	7 Sept.	511, la Grande Ronde

Ils nous ont quitté

Monsieur Henri FOULONNEAU	8 Septembre	8 Cité de la Vènerie
Monsieur Louis CHAMPAIN	20 Septembre	Résidence St Christophe 85670 St Christophe du Ligneron

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi-Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 – 15h30/17h30

Mardi : 15h30/17h30 – Mercredi : 9h/12h45 – Samedi : 9h/12h

Tél. : 02 51 41 61 08 - fax : 02 51 41 69 63 - Mail : buxia@boissieredemontaigu.fr

PERMANENCES DE M. LE MAIRE SUR RDV :

lundi matin – mercredi matin – vendredi après-midi – samedi matin

Agenda

Octobre

Samedi 5

Concours de belote - Club des Loisirs

Samedi 5

Open carnassiers - La Perche Boissérienne

Samedi 12

Soirée Années 90 – Comité des Fêtes

Jeudi 17

Repas - Club des Loisirs

Vendredi 18

Soirée jeux - AEJBM

Novembre

Samedi 9

Collecte de déchets verts (local technique)

Dimanche 10

Commémoration - AFN

Vendredi 15

AG – Comité des Fêtes

Samedi 16

Loto - OGEC

Dimanche 17

Concert – Ecole de Musique

Samedi 23

Soirée Foot – EB Football

Décembre

Jeudi 5

Commémoration - AFN

Samedi 7

Concours de belote - UNC/AFN

Vendredi 20

Spectacle de Noël - APEL

Samedi 21

Chants de Noël – Ecole de Musique

Samedi 21

Concours de palets – Club de Palets

Janvier

Dimanche 5

Présentation des vœux de la Municipalité

Vendredi 10

AG – Moto-Club Buxia

Samedi 11

Repas – Club de Tennis

Jeudi 16

AG - Club de Loisirs

Samedi 18

Concert - Moto-Club Buxia

Vendredi 24

Galette des rois – Le Petit Théâtre

Samedi 25

Concours de baby-foot – EB Football

Samedi 25

Portes ouvertes – Ecole Notre Dame des Buis